

Commission départementale d'arbitrage
PV N°3 bureau du 18 septembre 2018

Membres présents : MM. Aurélien GRIZON, Jean-Christophe BRUNET, Éric CRÉMADES, Laurent HURST, Johnny MENANTEAU, Anthony MICHEAU, Patrick MOREAU, Séverin RAGER (CTRA), Claude SONALLY.

Invitée : Pierrette BARROT présidente du district.

Membres du bureau excusés : MM. Éric CRÉMADES, Gérard DOYEN, Jean-Michel PRECART.

Début de réunion : 20 heures.

À l'ordre du jour.

0. Approbation du PV n°1 du 21 août 2018.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Point sur réunion annuelle.

Claude SONALLY et Johnny MENANTEAU se félicitent de l'excellente tenue de cette réunion de début de saison et du nombre important des arbitres présents (81). 23 étaient excusés et 31 absents. Ceux-ci ont été très attentifs au discours des intervenants et les échanges sont tous allés en faveur de l'intérêt général. Lors de cette assemblée, des maillots d'échauffement ont été distribués.

2. Formation initiale.

Les 5 candidats représentant notre département qui ont réussi leurs modules lors des formations initiales de fin août et début septembre, seront convoqués individuellement pour le dimanche 7 octobre 2018 avec ceux qui auront participé à la session des 21,22 et 23 septembre 2018.

Pour rappel, la FFF prend en charge à hauteur de 80 euros les frais de remboursements pour les formations initiales féminines.

L'idée de réunion commune avec les départements limitrophes à savoir 79 et 86 pour réaliser le dernier module (administratif) et l'examen finale a été évoquée.

3. Point sur les renouvellements.

136 arbitres sont maintenant désignables. Un courriel de relance a été adressé, ce jour aux personnes qui n'ont pas encore renouvelé. Leur club d'appartenance a été avisé via sa messagerie officielle « ZIMBRA », ainsi que le président de la commission du statut de l'arbitrage, monsieur Jean-François DECHAUX. Des arbitres qui ont également fait une demande d'année sabbatique, n'ont pas fourni toutes les pièces nécessaires pour que celle-ci puisse être prise en compte. La commission rappelle que les modalités figurent sur le règlement intérieur de la CDA (article 36). Ils recevront un courriel de rappel.

Le bureau se félicite du nombre de personnes réengagées, et constate pour l'instant peu de démission durant l'inter-saison. L'effectif cible pour notre département dans l'idéal serait de 180 arbitres.

4. Point sur les désignations début de saison.

Claude SONALLY nous fait savoir que pour la prochaine journée de championnat, il est en mesure de couvrir pratiquement les trois premières divisions départementales. Anthony MICHEAU ne peut hélas faire le même constat pour les catégories jeunes.

5. Stage « arbitre assistant ».

Il s'est déroulé le 15 septembre. 13 arbitres présents, 5 excusés, 1 absent. Il a été animé par Patrick MOREAU et Jean-Christophe BRUNET. Les deux formateurs se félicitent de la qualité des travaux et soulignent l'implication et l'application des arbitres qui avaient choisi la passerelle « arbitre/arbitre assistant ». Un second stage commun aux districts 17, 79 et 86 aura lieu au district des Deux-Sèvres le 27 octobre 2018. Les arbitres présents en ont été informés. Une convocation sera adressée aux intéressés.

6. Préparation stage pratique observateur.

Ce stage s'appuiera sur la vidéo d'une prestation d'un arbitre de district, fournie par Séverin RAGER, elle servira de support pour la rédaction du rapport d'observation et permettra de travailler sur l'uniformité des différents items du rapport universel d'observation.

7. Comportements signalés.

Après lecture des pièces, les deux comportements signalés seront transmis à la commission de discipline pour suite éventuelle à donner. La commission ne pouvant pas les traiter (article 38 du statut de l'arbitrage).

8. Questions diverses.

Réajustement affectation : Jean-Christophe RUNET précise qu'en raison de la démission de Xavier LESCOUZERE major des arbitres assistants AD2, c'est le second de ce groupe, Dimitri NEVEU qui est promu AD1. Un courriel sera adressé à ce dernier.

Patrick MOREAU demande que ce soit le même observateur de chaque groupe, qui soit désigné pour voir les arbitres en observation inopinée afin que l'équité soit respectée. Les membres présents valident sa proposition. Laurent HURST demande où aura lieu le stage régional des arbitres féminins du 14 octobre. Séverin RAGER annonce qu'il se déroulera dans l'île d'Oléron à BOYARDVILLE. Il demande que les arbitres concernées ne soient pas désignées ce weekend-là.

9. Courriers.

Courriel de démission de M. Francis VRIGNAUD, pris connaissance : les membres de la commission le remercient pour les services rendus à l'arbitrage et lui témoignent de tous leurs soutiens dans l'épreuve qu'il connaît actuellement.

Courriel du 15 septembre de Bojan CIMBAL stipulant son plaisir pris à son niveau. Les membres de la commission le remercient pour ces quelques mots très sympathiques.

Rapport de Samuel CANOT : pris connaissance. L'absence de l'arbitre assistant ne lui est pas imputable.

Demande d'année sabbatique de Philippe LIONNET, l'arbitre ayant renouvelé son dossier, les membres de la commission donnent un avis favorable et transmettent la demande à la commission du statut de l'arbitrage et des mutations arbitres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Aurélien GRIZON

Jean Christophe BRUNET

Le président de la CDA

Le secrétaire de la CDA